

SECTEUR PRIVÉ ET CONSERVATION DES RÉCIFS CORALLIENS : CO-GESTION DU TOURISME “REQUIN”

SOLUTIONS INNOVANTES
OCÉAN PACIFIQUE
BUDGET : 100K€

CONTEXTE

Plusieurs études récentes ont confirmé que le financement total pour les aires protégées et la conservation de la biodiversité doit être considérablement augmenté pour atteindre les objectifs fixés nationalement ou internationalement. Les mécanismes avec le secteur privé présentent un potentiel important pouvant atteindre jusqu'à 50% de couverture des besoins de financement de la biodiversité (Parker et al., ed. 2012). Pour le milieu des récifs coralliens, pour la majorité de ces mécanismes, nous disposons de très peu d'expériences concrètes.

Depuis de nombreuses années, L'IFRECOR dirige un groupe d'experts en finance de la conservation. Ce groupe, avec de nombreux appuis actifs des acteurs institutionnels locaux se propose de mettre en oeuvre une expérience pilote en Polynésie Française : l'établissement d'un partenariat public-privé pour la gestion et du financement durable des activités touristiques liées aux requins et autres espèces emblématiques (tortues, raies). Ce partenariat constitue une opportunité de projet de démonstration exceptionnelle de part le soutien des institutions locales et le potentiel économique de la zone.

© Eric Clua



PROJET

OBJECTIFS

Le principal objectif de ce projet est de générer des flux financiers provenant du secteur privé pour la gestion durable du tourisme lié aux requins à l'échelle de la Polynésie Française.

Plus précisément, le projet appuiera la création d'un partenariat public-privé (PPP) pour répondre à la fois aux demandes des entreprises du tourisme et celles du secteur public pour assurer la durabilité écologique et économique de l'activité. Ce partenariat (sous une forme juridique à déterminer) sera en charge d'assurer la mise en place des bonnes pratiques auprès des opérateurs, les suivis scientifiques, la promotion touristique de l'activité et l'éducation environnementale.

Le financement du PPP (investissement initial et fonds de roulement des premières années) sera assuré en partie par les contributions des usagers finaux et par celles du secteur privé (prestataires touristiques, propriétaires fonciers côtiers, investisseurs).

Les autres objectifs consistent à assurer le succès de la réplication des instruments sur d'autres sites et la diffusion des retours d'expériences.

Le projet s'articule autour des 3 composantes suivantes :

- **Composante 1** : Conception et préparation du cadre pour le partenariat public-privé
- **Composante 2** : Accompagnement à la mise en place du PPP et de son financement
- **Composante 3** : Communication, valorisation et réplication

LISTE DES BÉNÉFICIAIRES

- Administrations nationales des aires protégées
- Communautés locales vivant à proximité des sites d'intervention
- Opérateurs privés (prestataires touristiques et hôtels)

CALENDRIER

Le projet débutera en début 2016. Il a une durée prévue de 5 ans pour accompagner le développement du partenariat jusqu'en 2020.

CO-FINANCEMENTS

- L'IFRECOR
- Centre de Recherches Insulaires et Observatoire de l'Environnement (CRIOBE)
- L'ONG Blue-finance

CONTACTS

IFRECOR

Email : partenariats@ifrecor.com

Dr. Nicolas Pascal,
CRIOBE, Centre de Recherche Insulaire et
Observatoire de l'Environnement
Email : Nicolas.Pascal@criobe.pf



POUR LES RÉCIFS CORALLIENS

IFRECOR

MINISTÈRE
DES OUTRE-MER



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

IFRECOR
INITIATIVE FRANÇAISE
POUR LES RÉCIFS CORALLIENS